

Dour hon douar

L'eau de notre terre

La lettre du programme de reconquête de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques du Syndicat mixte des bassins versants du Jaudy-Guindy-Bizien et des ruisseaux côtiers

zoom sur
...

POLLUTION du Jaudy

Le 8 avril dernier, le mur d'une fosse de stockage de lisier d'une porcherie de Péderneac s'est écroulé, laissant environ 500 m³ de lisier s'écouler dans les fossés jusqu'à atteindre le cours principal du Jaudy.

Outre la fermeture temporaire de la prise d'eau potable, située en aval, il a été constaté une mortalité piscicole sur plusieurs kilomètres de cours d'eau. Des espèces patrimoniales peuplent ces rivières (des poissons dits grands migrateurs comme le saumon, l'anguille, ou l'écrevisse à pattes blanches, la lamproie de Planer, la truite, etc.). Sans oublier les espèces se nourrissant de poissons, comme la loutre dont la présence est régulièrement confirmée sur ce secteur.

Le syndicat a sollicité le préfet qui a répondu favorablement pour que les stockages de ce type fassent l'objet d'un diagnostic et d'un contrôle spécifique. Un groupe d'acteurs a été réuni par le Sage Argoat-Trégor-Goëlo et a initié une réflexion sur les mesures à proposer afin de reconquérir la biodiversité du Jaudy telle qu'avant cette pollution. Le syndicat a mandaté un bureau d'études pour le suivi des conséquences de cette pollution, et fera des propositions pour favoriser, sur les tronçons de cours d'eau impactés, la recolonisation naturelle par les poissons et les autres espèces touchées. La pêche est interdite cette année sur le Jaudy et ses affluents.



Truite

Lamproies de Planer

Imprimé sur papier recyclé - encres végétales



Dour hon douar
Jaudy-Guindy-Bizien

- Bégard
- Berhet
- Brétidy
- Camlez
- Caouënnec-Lanvézéac
- Cavan
- Coatascorn
- Coatréven
- Gurunhuel
- Hengoat
- Kerbors
- Kermaria-Sulard
- Kermoroc'h
- Landébaëron
- Langoat
- Lanmérin
- Lanmodez
- Lannion
- Louannec
- Louargat
- Mantallot
- Minihy-Tréguier
- Moustéru
- Péderneac
- Penvénan
- Perros-Guirec
- Pleubian
- Pleudaniel
- Pleumeur-Bodou
- Pleumeur-Gautier
- Plöézal
- Plouëc-Du-Trieux
- Plougrescant
- Plouguiel
- Plouisy
- Pluzunet
- Pommerit-Jaudy
- Pouldouran
- Prat
- Quemperven
- La Roche-Derrien
- Rospez
- Runan
- Saint-Laurent
- Saint-Quay-Perros
- Squiffiec
- Tonquédec
- Trébeurden
- Trédarzac
- Tréglamus
- Trégonneau
- Trégram
- Tréguier
- Trélevron
- Trévou-Tréguignec
- Trézény
- Troguéry

> le fil de l'actu

Charte territoriale

Retours d'expériences sur les cimetières enherbés

> le rendez-vous jardin

Les dalles engazonnées

Une solution pour vos allées

> zoom sur...

Pollution du Jaudy

Un suivi des conséquences

ÉDITO

Les derniers textes législatifs sont venus modifier l'organisation territoriale de la gestion de l'eau, calée sur les territoires hydrographiques, mise en place depuis les premières actions régionales "bassins versants" de la fin des années 90.

La nouvelle compétence nommée "Gemapi" (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) est attribuée aux communautés de communes et d'agglomérations qui elles-mêmes ont vu leur territoire s'accroître, notamment depuis le 1^{er} janvier dernier.

Le syndicat mixte des bassins versants du Jaudy-Guindy-Bizien, créé en avril 2008, va disparaître en tant que structure au 1^{er} janvier 2018. Cependant, les deux communautés d'agglomérations concernées par le Jaudy-Guindy-Bizien, Lannion-Trégor Communauté (LTC) et Guingamp-Paimpol Armor-Argoat Agglomération (GP3A), vont s'entendre pour continuer à travailler à l'échelle pertinente des bassins versants. Les actions devraient être portées par convention par LTC.

Je tenais à m'adresser à vous pour la dernière fois en tant que président du syndicat, pour insister de nouveau sur la concertation et l'opérationnalité qui ont caractérisé chacune de nos interventions.

Je voulais également témoigner et remercier les élus du territoire de l'implication dont ils ont fait preuve au sujet des actions de reconquête de la qualité de l'eau et des milieux.

J'adresse aussi un grand merci à notre équipe de salariés qui s'est montrée motivée et efficace dans la mise en œuvre des différentes actions et qui s'est appliquée au mieux pour accompagner les différents interlocuteurs dans leurs démarches.

Quelques chiffres viennent illustrer l'important travail de terrain des services du syndicat depuis sa création : plus de 230 km de talus reconstitués, 70 km de haies plantées ; toutes les zones humides inventoriées et près de 100 hectares restaurés, plusieurs centaines d'aménagements sur les cours d'eau, près de 7 000 ha de mesures agro-environnementales contractualisées avec les agriculteurs, la sortie du contentieux européen sur les nitrates pour le Guindy, la quasi-totalité des communes et des communautés de communes signataires de la charte territoriale pour l'eau et les milieux aquatiques et pour chacune des avancées en terme d'utilisation des pesticides, etc.

Le défi de la reconquête de la qualité de l'eau n'est pas encore gagné mais les efforts commencent à se concrétiser dans les résultats et doivent se poursuivre, c'est bien là notre devoir collectif.

Le président, Germain Sol-Dourdin

JARDINS SECRETS

Dimanche 8 octobre

Jardins secrets, c'est une fête des plantes avec la participation de nombreux exposants et des animations pour les grands et les petits. C'est aussi l'occasion de découvrir un jardin remarquable, ordinairement inaccessible au public, et exceptionnellement ouvert à la visite.

Dimanche 8 octobre, de 10h à 18h, chez Elizabeth et Bruno de la Brosse, Domaine de Kerhir à Trédarzac. Animations, petite restauration sur place. Entrée : 3 euros, gratuit moins de 12 ans.

Renseignements auprès de l'Office de tourisme Destination Bretagne Côte de Granit Rose : 02 96 92 22 33 ou sur www.bretagne-cotedegranitrose.com

L'agenda du Syndicat mixte

- Travaux de reconstitution du bocage (création de talus, plantation et entretien de haies bocagères)
- Information sur l'élagage des haies bocagères nécessaire au passage de la fibre optique
- Lutte contre les ruissellements et coulées de boues notamment sur les communes de Minihy-Tréguier et Pleubian
- Rencontre des exploitants agricoles pour définir les futurs travaux bocagers
- Validation des inventaires cours d'eau sur le Guindy
- Préparation des travaux cours d'eau 2018
- Animation de la charte territoriale pour l'eau et les milieux aquatiques
- Démonstration de méthodes d'entretien des terrains de sports
- Campagne de reliquats d'azote après culture de maïs
- Mise en place d'une plateforme culture dérobée - autonomie protéique, constituée de méteil
- Suivi et présentation de la plateforme betterave fourragère
- Diagnostiques agricoles en zone légumière
- Travaux sur zones humides et têtes de bassin versant (Plouguiel, Plougrescant, Penvénan, Brétidy, Landébaëron)
- Finalisation des inventaires de zones humides du territoire du syndicat

automne-hiver
2017-2018

Directeur de la publication : Germain Sol-Dourdin
Comité de rédaction : Germain Sol-Dourdin, Sylvain Lavour, Maël Le Guen
Conception, rédaction : Agence Be New - Guingamp
Crédits photos : Syndicat mixte
Impression : Guivarch L'Imprimerie - Plérin

Contact : Syndicat mixte des bassins versants du Jaudy-Guindy-Bizien et des ruisseaux côtiers
2, route de Kabatous - 22660 TRÉLÉVERN
Tél. 02 96 15 19 19 - Fax 02 96 15 19 20
Mail : dour-hon-douar@smjgb.org
Site : www.jaudy-guindy-bizien.org



+ d'infos
www.jaudy-guindy-bizien.org

CHARTRE TERRITORIALE

Retours d'expériences sur les cimetières enherbés

Les cimetières font l'objet de beaucoup de soins de la part des agents communaux, notamment en ce qui concerne le désherbage. De nombreuses communes ont substitué au désherbage chimique des méthodes alternatives: désherbage manuel, thermique ou mécanique. Ces opérations demandent parfois beaucoup de temps aux agents.

Mettre de l'herbe...

Pour limiter le temps consacré au désherbage, pourquoi ne pas supprimer la nécessité de désherber? Par exemple en **enherbant** les allées et les espaces entre les tombes, à l'instar de ce qui se fait déjà dans d'autres pays, dans certains cimetières militaires...

Cette démarche suscite l'intérêt de nombreux gestionnaires de cimetières, c'est pourquoi le syndicat de bassin versant, dans le cadre de la charte territoriale pour l'eau et les milieux aquatiques, a proposé aux élus et agents du territoire de visiter des sites enherbés: cimetières, trottoirs... Le 29 juin dernier, **44 élus municipaux et agents techniques représentant 24 collectivités** ont participé à une après-midi d'échanges autour de réalisations innovantes. Le groupe a été accueilli sur les communes de Louargat et Binic-Étables; ces communes sont tout au long de l'année accompagnées dans leurs pratiques d'entretien, respectivement par le Bassin Versant Vallée du Léguer et le Syndicat mixte environnemental du Goëlo et de l'Argoat (Smega).



... pour ne pas désherber!

À LOUARGAT

Une partie du cimetière est enherbée, petites allées comprises, et des plantes grasses (sedums) occupent les espaces entre les tombes pour couvrir le sol. Ces réalisations récentes devraient être étendues à d'autres zones du cimetière.

À BINIC

C'est la totalité du cimetière qui est enherbée, hormis les allées qui sont entretenues au moyen d'un désherbeur mécanique.

Les semences utilisées pour enherber ces espaces sont adaptées aux sols secs et maigres, leur **vitesse de croissance est réduite**, ce qui autorise une faible **fréquence de tonte**.

Les avantages +

- Réduction du temps consacré à l'entretien
- Entretien moins pénible
- Amélioration de l'harmonie paysagère et de la sérénité des lieux

Ces visites ont donné aux participants des éléments pratiques permettant d'envisager la réalisation de tels aménagements sur le territoire.

LES DALLES ENGAZONNÉES

Une solution pour vos allées!

La reconquête de la qualité de l'eau, et plus largement les principes du développement durable, encouragent à abandonner l'emploi des pesticides dans le jardin. La réglementation y pousse également, en restreignant les possibilités d'emploi de ces produits pour les particuliers comme pour les collectivités.

Des jardins pavés...

Entretenir son jardin sans désherbants, c'est possible, et c'est plus facile quand il est aménagé en conséquence.

Ainsi, les cours et allées simplement recouvertes d'une fine couche de gravillons peuvent se révéler d'un **entretien laborieux**: les herbes y poussent facilement et chaque coup de binette risque de mélanger les gravillons et la terre. La solution la plus simple consiste alors à recharger la zone en gravillons, de manière à limiter la germination des graines et à faciliter un **entretien mécanique**.

Une autre possibilité est d'utiliser des **dalles alvéolées** qui, une fois engazonnées, règlent **définitivement le problème du désherbage**. Le principe: des plaques rigides, à poser sur un sol convenablement préparé, à garnir d'un mélange de terre et de gravillons puis à engazonner.

Ces dalles peuvent être conçues pour un usage piéton ou pour supporter le passage et le stationnement de voitures. Vous pouvez aménager ainsi votre cour ou votre allée, dans toute leur largeur ou seulement les passages de roues.

... de bonnes intentions!

Un tel aménagement peut être réalisé par vos soins ou par un professionnel selon vos compétences, votre budget et l'importance du chantier. Dans tous les cas, il est **prévu pour durer des années**, assurez-vous donc que les **matériaux retenus sont de qualité**, et que leur pose est conforme aux préconisations du fabricant. Cela évitera que les dalles ne se déchaussent, se brisent ou se montrent insuffisamment drainantes.

Comptez environ

15€ TTC/m² pour des dalles plastiques, et autour de 30€ TTC/m² pour des dalles en béton, posées par vous, hors terrassement. Si vous recourez aux services d'un professionnel du paysage, qui assurera la préparation du sol, la fourniture et la pose des dalles puis le semis du gazon, les prix débutent autour de 70€/m². L'accessibilité et la configuration des lieux peuvent bien sûr influencer sur le prix.

De nombreux atouts +

- Permettent l'infiltration de l'eau
- Sont entretenues par tonte en même temps que le reste du gazon
- Embellissent le jardin
- Peuvent aussi être une solution aux problèmes de ravinement dans une allée pentue